

**OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'ÉTALLE****Consultation villageoise de Chantemelle – le 16 avril 2018**

Tintigny, le 20/04/2018

**Participation**

Commune : M. Henri Thiry, Bourgmestre ; Mmes V. Roelens et A. Abrassart, échevines ; M. G. Gondon, échevin ; M. Laurent Maillen, Président du CPAS

Auteur : Thierry Jaumain

FRW : Mme Fanny Van Der Smissen et M. Stéphane Guében, agents de développement.

Habitants : Voir annexe

**Déroulement**

La consultation villageoise se déroule en deux temps : une partie d'information sur la démarche d'Opération de Développement Rural et de l'accompagnement par la Fondation Rurale de Wallonie, ainsi qu'une présentation suivie par une seconde partie de réflexion des participants, en sous-groupes, sur l'avenir de leur commune et leur village. Un retour de chaque groupe se fait en plénière pour clôturer la rencontre.

\*\*\*

**L'Opération de Développement Rural**

La Commune d'Étalle a fait le choix de mener une ODR – Opération de Développement Rural, afin de réfléchir à l'avenir de son territoire. Il s'agit d'un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les 10 prochaines années, une ligne de guide pour les décisions communales futures. La particularité de cette démarche est qu'elle se construit ensemble, avec les citoyens.

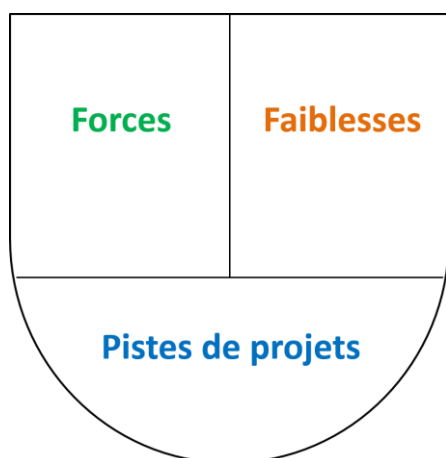
Une ODR se déroule en deux temps :

- **L'élaboration du PCDR – Programme Communal de Développement Rural**  
Cette première partie dure environ deux ans et débute par une phase de consultation citoyenne. Les jeunes ont été rencontrés fin janvier. En avril mai auront lieu les consultations villageoises, avant de faire une interruption dans la démarche afin de laisser place au débat électoral. La démarche reprendra ensuite en janvier 2019 avec des consultations thématiques, puis la mise en place de la CLDR – Commission Locale de Développement Rural. La CLDR sera composée de citoyens et d'élus, et travaillera sur la stratégie de l'ODR, ainsi que sur les projets à retenir pour le territoire. Cette première partie se clôturera fin 2020, avec l'approbation du document PCDR par le Conseil Communal et le Gouvernement wallon.
- **La mise en œuvre des projets retenus dans le PCDR**  
La durée de mise en œuvre est définie par le Gouvernement wallon, pour une durée maximale de dix ans. Le PCDR d'Étalle a pour ambition d'élaborer une stratégie de développement du territoire dont les projets verront le jour de 2020 à l'horizon de 2030.

→ Retrouvez l'ensemble des explications de l'ODR sur le site communal : <http://etalle.be/pcdr-accueil.html>

## La réflexion citoyenne

La méthode de réflexion proposée pour les sous-groupes est celle du blason :



Les citoyens sont invités à réfléchir aux différentes thématiques du quotidien\* pour l'ensemble de la commune et pour leur village, en notant les aspects positifs et les forces : ce qu'il faut garder, les aspects négatifs, les manques et les faiblesses : ce qu'il faut améliorer / créer, et enfin des pistes de projets pour répondre aux forces et faiblesses mentionnées.

\* Cadre de vie, Environnement, Vie associative – sportive – culturelle, Economie, Mobilité, Logement, Population

### Les forces

#### Chantemelle

- Présence de l'école primaire (notamment pour l'intégration des nouveaux habitants)
- Patrimoine bien entretenu
- Sens de l'accueil encore bien préservé, que cela soit pour les nouveaux habitants ou les voisins.  
« Chantemelle est un village convivial où l'on sait s'entraider en toute simplicité ».
- Importance (sociale) du travail des bénévoles :
  - o Le comité de village de Chantemelle (GAC – Groupe Animation Chantemelle) organise plusieurs activités dont notamment le repas de quartier, la fête des vœux.
  - o Il y a des activités sportives et culturelles (théâtre, ...) bien vivantes à Chantemelle
- Qualité des grands usoirs typiques des villages lorrains (vantés par la Murla)
- Déneigement : route bien dégagée de manière générale
- Politesse : « les enfants disent bonjour ! »

#### La commune d'Étalle en général

- Infrastructures sportives (Étalle, Chantemelle, Fratin), les terrains multisports, les terrains de foot et la nouvelle salle de tennis
- Patrimoine
- Nature en général
- Nombreuses associations
- Situation centrale : accès très aisé en voiture au pôle voisin (jusqu'à Longwy)
- Bulletin Communal

### Les Faiblesses

#### Chantemelle

- Risque de devenir un « dortoir pour le Luxembourg »
  - o Disparition des bancs publics ou privés (= les espaces de rencontre de ses voisins, des gens du villages)
  - o « Il y a des gens qu'on ne voit jamais »
  - o Les activités locales sont déforcées par une offre accrue d'activités un peu partout

- Usoirs
  - o Privatisation
  - o Gestion « injuste » : la Commune tond une partie, mais pas tout
  - o Gestion « peu claire » : « *On ne sait pas toujours qui doit faire quoi ou qui est responsable de quoi* ». Il n'y a pas de règlement, pourtant la CCATM a réalisé un travail sur base de la charte des usoirs de Meix-devant-Virton qui a été transmise au Collège...  
Quid ?
- Utilisation abusive des poubelles de la salle de village par des privés.
- Déneigement
  - o Les personnes âgées éprouvent le plus de difficultés lorsque les trottoirs ne sont pas déneigés. Il n'est pas évident pour certaines personnes âgées de déneiger devant chez-elles.
  - o Tout le monde est supposé déneiger devant chez soi. Ce n'est pas le cas !
  - o Il faudrait déneiger le piétonnier.
- Sécurité routière
  - o La vitesse des véhicules est excessive en de nombreux endroits
    - Chantemelle : Route St-Léger-Etalle (+ carrefour)
    - Chantemelle : Non-respect de la zone 30
    - Chantemelle : Rue d'Arlon
    - Buzenol : Carrefour dangereux (non éclairés) N87-route de Fratin et de Buzenol
  - o Non-respect des priorités de droite sur la route régionale. Pourquoi ne pas en faire une route prioritaire, ce serait plus clair !
  - o Nids de poule sur les routes
  - o Trottoirs / piétonniers :
    - Mauvais état des trottoirs en général : insécurisant pour les piétons
    - Les trottoirs sont régulièrement utilisés comme parking par des voitures et même par des camions (en plein milieu du village, devant l'église !)

### **La commune d'Étalle en général**

- Absence d'une salle culturelle (modulable)
- Manque de coordination au niveau des activités culturelles et autres :
  - o Par exemple, la coordination d'un calendrier. Il y a parfois plusieurs activités le même weekend et puis plus rien pendant des semaines. Actuellement il faut remettre un calendrier 3 mois à l'avance pour le bulletin communal. Plus qu'un simple calendrier, il faut des actions proactives vers les associations. À une époque le SI le faisait. Cela pourrait être le rôle d'un Centre Culturel.
- Peu d'Horeca : il n'y plus de café pour boire un verre et se rencontrer à l'exception de Fratin et de la brasserie à côté du Delhaize
- Décoration/fleurissement des espaces publics un peu triste : ronds-points, traversées de villages, ... à l'instar d'Arlon, Attert, Saint-Léger
- L'abandon de la voie ferrée génère un charroi supplémentaire de camion !
- Déchets sur bord des routes. Quid d'un système de caution de canettes ?

## Les pistes de projets

- Aménagement de la plaine de jeux de Chantemelle
  - o Pour les enfants : rénovation / rafraîchissement
  - o Pour les villageois et les touristes : création d'un plan d'eau dans la zone humide (à l'arrière) pour en faire une zone de convivialité, une opportunité de ballade au centre du village
- Création d'un PCDN
- Aménagement autour du Cercle Saint-Michel de Chantemelle. La route étant barrée, elle n'est de toute manière plus utilisable. Avant, il y avait des marronniers
- Trop de déchets envahissants les bords de route, sanctionner !

### Les doléances et petits travaux

- Augmenter les contrôles de vitesse aux entrées du village
- Rendre certaines routes prioritaires : prendre sa priorité de droite est trop dangereux !
- Enlever le socle de l'ancienne aubette de bus sur la Voie de Meix
- Nombreux nids de poules sur nos routes
- Mauvais état des trottoirs



Stéphane Guében et Fanny van der Smissen,  
Agents de développement

### ANNEXE

#### CONSULTATION À CHANTEMELLE - LUNDI 16 AVRIL 2018

##### PRÉSENT (11) :

Titre	Prénom	Nom	Adresse, numéro	CP	Localité
M.	Jean-Claude	Berguet	rue de la Chapelle, 5	6742	Chantemelle
Mme	Anne-Marie	Claude	rue de Virton, 9	6740	Etalle
M.	Joseph	Collignon	rue du Sart Macré, 17	6742	Chantemelle
M.	Sylvain	Cravatte	rue des Hauts Jardins, 6	6742	Chantemelle
M.	Paul	Decolle	rue du Sart Macré, 5	6742	Chantemelle
M.	Jean-Pol	Laurent	rue d'Arlon, 61	6742	Chantemelle
M.	Pierre	Lemaire	rue de Virton, 9	6740	Etalle
	Ron	Lindes	rue du Sart Macré, 1	6742	Chantemelle
	M.	Muller	Place Saint-Michel, 38	6742	Chantemelle
	J.	Muller	Place Saint-Michel, 38	6742	Chantemelle
M.	Michel	Pirard	rue du Sart Macré, 6	6742	Chantemelle